

Pour nos conditions de travail



Si je suis candidate à l'élection de la chambre d'agriculture de l'Ile de France, c'est avant tout parce que, militante Cgt de longue date, je souhaite que les revendications de mon organisation syndicale soient évoquées partout où les salariés ont un droit d'expression même limité.

Les luttes victorieuses du printemps dernier contre le Cpe ont montré qu'il y avait une place pour les idées différentes de celles du fatalisme, et seule la Cgt aujourd'hui se refuse de sacrifier les acquis sociaux sur l'autel du réalisme.

C'est une expérience à faire valoir y compris dans l'agriculture où se développe intensivement la précarité de l'emploi.

Par ailleurs, ce secteur a toujours eu du retard comparativement aux autres secteurs de l'économie sur le plan social, que ce soit pour la protection sociale, les comités d'entreprise, les conventions collectives.

Par contre, dans cette période où le patronat cherche à casser notre système de protection sociale, les dirigeants agricoles montrent leur capacité à être novateurs.

En effet, dans ma fonction d'administratrice de la Caisse de Msa de l'Ile-de-France, j'assiste à une déviation de la Sécurité sociale vers une entrepris de services à ceux qui pourront se les payer.

Il est grand temps de mobiliser les salariés sur ce problème vital.

Par ailleurs, salariés de Groupama Paris-Val de Loire, j'aimerais, dans ce lieu d'orientation des décisions, pouvoir m'exprimer sur la dégradation des conditions de travail dues à une gestion du personnel par le stress entraînant des conséquences graves sur leur santé et leur vie familiale. Ces phénomènes s'amplifient avec les différentes réorganisations en cours liées à la volonté de Groupama de rentrer en Bourse, et donc de privilégier les actionnaires au détriment des salariés, de leur emploi et de leur salaire.

A tous ceux qui partagent mes inquiétudes et mes espoirs : profitez des élections aux chambres d'agriculture pour voter Cgt !

Mathilde Sabino, Cadre à Groupama Paris / Val de Loire

Élections aux Chambres d'agriculture

Le vote Cgt, le vote de l'efficacité

Salarié(e)s de la production agricole et salarié(e)s des organismes agricoles, vous êtes appelé(e)s prochainement à élire vos représentants dans les Chambres d'agriculture. Ceux-ci vous représenteront pour les six prochaines années.

Il s'agit d'un moment important de démocratie sociale dont les enjeux sont importants tant les pouvoirs économiques et sociaux de ces Chambres sont réels.

Ces élections sont l'occasion de faire valoir vos revendications pour de meilleures conditions sociales : pour une augmentation significative de vos salaires, une résorption de la précarité au travail, l'amélioration de votre protection sociale et l'obtention de la retraite à 55 ans pour les travaux pénibles qui sont légion dans le secteur agricole !



Les progrès constants de la Cgt dans les élections professionnelles des différents secteurs, comme l'accroissement du nombre de ses adhérents, nous permet aujourd'hui de mettre à votre disposition des organisations professionnelles et territoriales plus puissantes et mieux structurées.

Nous avons encore besoin de vous pour aller plus loin, pour faire entendre partout et plus fort la voix des salarié(e)s.

Si vous n'avez pas de syndicat Cgt sur votre lieu de travail, vous pouvez aisément nous contacter ou rencontrer l'organisation Cgt la plus proche de vous dont vous trouverez les coordonnées sur notre site Internet : www.cgt.fr

Vous syndiquer et voter Cgt, c'est résoudre ment mettre de votre côté tous les atouts pour qu'ensemble nous construisions notre avenir.

Bernard Thibault,
Secrétaire général de la Cgt

Vote par correspondance

Les bulletins de vote ne doivent comporter ni adjonction, ni suppression ou rature de nom.

Le vote en lui-même :

- tout électeur introduit son bulletin de vote dans une enveloppe opaque ;
- il glisse celle-ci dans l'enveloppe d'envoi qu'il doit cacheter.

Cette enveloppe d'envoi comporte :

- un recto sur lequel doit être coché la case du collège d'appartenance :
 - 3a - Salariés de la production agricole,
 - 3b - Salariés des groupements professionnels agricoles,
- au verso l'électeur doit inscrire son nom et prénom, et signer dans le rectangle.

Attention : La non signature sur l'enveloppe, l'absence de nom et prénom ainsi que l'absence de marquage de la case du collège d'appartenance 3a ou 3b, sont des motifs de non prise en compte du vote.

Conception - réalisation : la Cgt - espace Qualité de Vie syndicale - Case 51 - 263 rue de Paris - 93516 Montreuil cedex ;
les fédérations Cgt de l'Apprentissage, des syndicats du personnel de la Banque et de l'Assurance, des Organismes sociaux.
Maquette - département Communication de la Cgt - mchh 5/01/07

Impression : Allages GLE 01 41 98 31 97
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Au service de l'agriculture nationale



Je suis candidat aux élections de la chambre d'agriculture départementale tout d'abord parce que je suis militant Cgt et que le devoir d'un militant est de s'investir et de représenter son organisation au sein de ces instances.

Je suis salarié d'une coopérative agricole détenant de nombreuses sociétés d'enquête internationale, dont l'influence sociale et économique, notamment à la Msa et la chambre d'agriculture est très importante.

Il est nécessaire de rétablir, à ce titre, le principe qui régit la coopération : l'homme, l'voix.

La marchandisation de l'agriculture, comme le veulent certains, est de nature à conduire notre potentiel agricole national vers une logique libérale dont on mesure malheureusement les effets dans d'autres secteurs d'activité.

Le maintien et le développement d'une agriculture rurale garantissant nos emplois doit permettre de préserver la souveraineté alimentaire de notre pays.

Je suis également candidat pour porter haut les revendications des salariés et faire valoir nos droits au sein de la chambre d'agriculture qui, je le rappelle, est un service public pour tous et pas seulement l'appanage de quelques patrons paysans.

La chambre d'agriculture doit jouer un véritable rôle économique dans la création d'emplois stables qualifiés et bien rémunérés ainsi que dans la mise en place d'une protection sociale de haut niveau. C'est maintenant à nous, salariés, d'occuper la place qui nous revient.

Jean-Luc Longeon, Chauffeur, coopérative agricole, Elu Cgt, délégué du personnel

Pour notre protection sociale Msa



La Msa se restructure sous l'impulsion patronale et gouvernementale qui veut la privatiser.

Ce fut d'abord Msa 2000 puis le plan stratégique institutionnel 2000-2005 et maintenant le Plan d'Action Stratégique qui engagera l'institution jusqu'en 2010.

De 78 caisses départementales Msa en 2000, nous sommes passés à 33 et en 2010 l'objectif est de 35 caisses.

C'est une totale remise en cause du fondement même de notre système de protection sociale démocratique, solidaire, de proximité, universel et sans but lucratif.

Les administrateurs Cgt condamnant la liquidation des caisses et ont voté contre le plan stratégique 2010.

La Cgt exige une protection sociale de haut niveau en revendiquant :

- Le droit à la santé gratuite pour tous ;
- La retraite à 55 ans à taux plein ;
- La suppression des exonérations patronales ;
- La création d'emplois en Cdi à temps complet et le Smic à 1 600 € ;
- La gestion aux seuls salariés et usagers des caisses Msa ;
- Le vote démocratique des administrateurs dans les caisses.

La Cgt est de tous les combats pour défendre notre protection sociale.

Toutes les élections, y compris celles des Chambres, contribuent à faire avancer nos exigences. Nous y sommes. Et pas pour faire de la figuration !

Anne Gareta, Salariée d'organisme agricole, Administratrice Cgt Msa

Quel peut être l'influence d'un élu Cgt au sein d'une Chambre d'agriculture ?



Seul élu Cgt sortant de la chambre d'agriculture de la Vienne, je dois dire honnêtement qu'au terme de ce mandat, il ne m'a pas été de peser dans cette instance où le patronat agricole représenté par le syndicalisme officiel, Ffcsa et Cdjja, s'est arrogé sans aucun partage la direction de la Chambre. Aucun salarié n'est représenté au bureau ou dans les instances décisionnelles et donc, jamais le devenir des salariés de l'agriculture et des forêts n'a pu y être débattu. Seul le développement agricole résultant d'un productivisme effréné au service des agriculteurs et surtout des plus gros, a été au cœur des débats !

La présence d'un groupe Cgt, composé de militants issus des exploitations et des organismes agricoles du département, doit permettre de rétablir l'équilibre des forces en renforçant la place des salariés au sein de la Chambre et des différentes structures auxquelles leurs élus peuvent être désignés, pour ainsi influencer sur les choix opérés en matière de développement agricole, notamment en favorisant une politique dynamique de l'emploi salarié et un développement de la formation professionnelle qui favorisent l'acquisition d'une technicité de haut niveau pour le plus grand nombre.

La chambre d'agriculture étant une assemblée élue au suffrage universel, et dotée d'une mission de service public, la présence plus nombreuse d'élus Cgt en son sein doit permettre également qu'un véritable débat démocratique débouchant sur des propositions concrètes s'engage sur les grands thèmes qui sont et seront au cœur des préoccupations citoyennes du 21^e siècle à savoir : l'environnement et le développement durable et la sécurité alimentaire

Les élus Cgt seront les porte-parole des salariés en formulant des propositions cohérentes et réalisables

Jack Bougouin, Contrôleur à la Msa, Elu Cgt Chambre d'agriculture 86

Pour nos revendications



Ces élections constituent un enjeu majeur pour la représentativité syndicale.

Nous voulons appuyer sur l'importance de nos revendications.

De meilleurs salaires par une revalorisation urgente du pouvoir d'achat avec des grilles conventionnelles ayant pour minimum 1 600 € au coefficient 100, et 300 € d'augmentation de salaire pour tous, tout de suite. Des emplois stables et qualifiés.

Le maintien de l'emploi en transformant l'emploi précaire en emploi stable, une formation professionnelle qualifiante et reconnue. Mais aussi le logement des salariés qui est une question importante. La mise en place de véritables droits syndicaux. Et pour nous paysans une amélioration sensible de notre couvert conventionnel, que nous avons su faire avancer dans la dernière période. Et cela contre le patronat qui ne veut rien lâcher.

Nous pensons aussi que la Chambre d'agriculture joue un rôle essentiel dans la vie économique du département et nous contestons la place dominante du patronat agricole qui s'est arrogé, à lui seul et sans partage, la direction des chambres d'agriculture.

Leurs missions de celles-ci devraient être de représenter, auprès des pouvoirs publics, l'ensemble des acteurs agricoles, salariés compris, de soutenir des projets en divers domaines : développement de filières de production, aménagement, recherche de nouveaux débouchés, un véritable service public.

L'agriculture est un secteur stratégique pour l'économie nationale, l'emploi, les échanges extérieurs et l'indépendance alimentaire du pays.

Joël Colpin, Cadre paysagiste, Elu Cgt Chambre et prud'homme

Luttes, en forêts comme ailleurs !



À l'Onf, le gouvernement essaie d'imposer sa politique de casse de l'emploi et de privatisation. C'est toute la filière Forêt-Bois qui est menacée. Le démantèlement de notre entreprise se traduit par un désengagement financier de l'Etat, un abandon des missions de service public, bradant notre potentiel forestier national, la filialisation, les privatisations brutales ou rampantes et l'externalisation de nombre d'activités. Les patrons trouvent leur compte à de telles politiques. Nous les combattons sans hésitation.

Les Chambres d'Agriculture ont leur mot à dire dans cette situation. C'est la raison pour laquelle, nombreux, sont les ouvriers forestiers engagés dans cette bataille. Parallèlement, nous agissons pour nos revendications sociales immédiates. Nous avons fait avancer des acquisitions comme les mutuelles santé, la suppression de la carence maladie, l'allongement de la subrogation jusqu'à 1 095 € pour maladie, le droit pour tous au bois de chauffage, le maintien de nos habits de confort...

Et nous revendiquons en plus de l'amélioration de nos salaires :

- une véritable retraite à 55 ans, à taux plein, pour tous ;
- l'embauche massive de salariés qualifiés ainsi que de tous les apprentis ;
- l'amélioration des conditions de travail ;
- une prime d'ancienneté de 1 % par année de présence calculée sur le salaire de base ;
- un véritable déroulement de carrière, de véritables postes de reclassement pour les ouvriers souffrant d'inaptitudes ;
- une convention collective nationale.

Olivier Sutes, Ouvrier forestier, Délégué syndical Cgt Onf

Pour nos garanties collectives



Les Directions du Crédit Agricole s'inscrivent dans les objectifs du patronat et du gouvernement : casser le Code du travail et les conventions collectives. Ainsi, aujourd'hui, la Direction générale privilégie les « garanties individuelles » qui ne sont que miroirs aux alouettes. Mais il ne peut y avoir de garanties pour chaque individu que s'il existe des garanties pour tous.

Cette volonté de réduire nos garanties se conjugue à des politiques financières qui ne visent qu'à accroître la puissance économique, financière et même politique de quelques uns.

Depuis sa privatisation, le Crédit Agricole est engagé dans une spirale d'abandons du mutualisme et de ce qu'étaient ses missions essentielles au service de notre souveraineté agricole et alimentaire, du développement de la vie et de l'activité en milieu rural. Dans les Chambres d'agriculture, ceux de nos dirigeants qui y siègent mènent cette politique de régression sociale mais aussi de recherche effrénée des profits et de financiarisation.

C'est pourquoi, pour nombre d'entre nous, il est important d'être partie prenante de cette décision.

Parce que tout est lié, nous y participons pour faire avancer nos revendications.

Georges Chapuis, Salarié du Crédit Agricole, Délégué syndical Cgt